



PROGRAMME

BINIC - RANDO



Mardi 19 septembre 2017

| Date Heure Animateur | COMMUNE | PARCOURS | LIEU DE DEPART | Difficulté |
|---|-----------------|---|--|------------|
| 19 sept. 2017 – 14 h DEMI-JOURNEE Francis | PLEGUIEN | Circuit de la lande RANDO DOUCE | Parking de covoiturage de LANVOLLON (près du magasin Calipro) | 1 |

Durée : 20 mn Distance aller-retour : 24 km



La vasque de Guermorvan

Depuis 1987 la Vasque de Guermorvan est posée dans le parc de la mairie de la ville de Lanvollon... mais d'où vient-elle ? et quelle est son histoire ?

Cette vasque répertoriée mais non classée aux Monuments Historiques se trouvait dans le parc du Manoir de Guermorvan à Louargat, propriété de la famille De Botmiliau.

Madame De Botmiliau n'avait donc besoin d'aucune autorisation administrative pour vendre ce patrimoine et la commune n'était pas habilitée non plus à faire valoir un quelconque « droit de préemption ». Maître Jacques Seité, maire de l'époque (1965-1989), négocia la vente de ce monument pour la somme de 75 000 francs à la fin de l'année 1987.

Et quelques semaines plus tard, deux élus de Lanvollon accompagnaient à Louargat l'entreprise chargée du transport.

Quelle ne fut leur surprise de se heurter à une manifestation des élus de Louargat et de quelques habitants qui s'opposaient au départ de la vasque pour Lanvollon.

Des négociations s'engagèrent dans un froid glacial. Vers midi profitant de la pause du déjeuner, et plus ou moins en catimini, les ouvriers purent effectuer le chargement, le transport et déposer la vasque dans le jardin public de Lanvollon.

A l'époque cette transaction fit couler beaucoup d'encre. Les habitants de Louargat créèrent une association et déposèrent un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes pour contester la légalité de cette acquisition. La demande fut rejetée au titre du droit de propriété et du non classement du monument.

<http://www.lanvollon.fr/culture-et-patrimoine/patrimoine/la-vasque-de-guermorvan/>